



Paris, le 12 juin 2012

Le groupe Lagardère annonce des objectifs de développement ambitieux dans le Travel Retail et maintient son objectif de Résop⁽¹⁾ Média 2012

Le groupe Lagardère organise aujourd'hui un séminaire pour la communauté financière, dédié à sa branche Lagardère Services⁽²⁾.

Pour information, cet événement est retransmis en direct sur www.lagardere.com et sera disponible ultérieurement sur ce site.

À cette occasion, la branche Lagardère Services annonce les objectifs suivants dans l'activité de Travel Retail (représentant 2 Mds€, soit 53% de son chiffre d'affaires en 2011):

- un taux de croissance moyen du chiffre d'affaires de 10% par an entre 2011 et 2016, en combinant croissance organique et acquisitions ;
- une progression globale de la marge d'EBITDA comprise entre +0,5 et +1,0 point d'ici 2016, grâce à une évolution favorable du mix-produit, des acquisitions relatives et une meilleure couverture des coûts fixes.

Ces objectifs excluent une crise économique majeure à l'échelle mondiale ainsi que l'hypothèse d'acquisitions transformatrices.

Par ailleurs, la branche Lagardère Services vise une position de numéro 2 mondial dans le Travel Retail à l'horizon 2016, avec une présence dans le top 5 mondial pour chacun des trois segments d'activité : Duty Free & Luxe, Restauration et Travel essentials⁽³⁾.

Le groupe Lagardère maintient son objectif de Résop Média pour 2012 : stable par rapport à 2011, à périmètre (hors PMI⁽⁴⁾ et Radio en Russie) et change constants.

Il repose désormais sur l'hypothèse d'un niveau de recettes publicitaires chez Lagardère Active en baisse de - 3% à - 5% par rapport à celui de 2011, et non plus sur une hypothèse de stabilité de ces recettes.

Comme indiqué en mars 2012, cet objectif ne prend pas en compte trois éléments non prévisibles à ce stade dans la branche Lagardère Unlimited. Il s'agit :

- du règlement des réclamations à la Fédération Française de Football ;
- du règlement du litige avec le Board of Control for Cricket in India ;
- des négociations du contrat avec le Comité international olympique.

⁽¹⁾ Résultat opérationnel courant des sociétés intégrées : voir définition en fin de communiqué.

⁽²⁾ Branche du groupe Lagardère opérant les activités de Distribution et de Travel Retail.

⁽³⁾ Produits vendus en lieux de transport, destinés à satisfaire les besoins classiques des usagers/voyageurs (presse, souvenirs, produits de commodité, matériel électronique, etc.).

⁽⁴⁾ Presse Magazine Internationale.

